

**Discours du maire Alain Laplante**  
**Adoption du budget 2018 de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu**  
**Le 18 décembre 2017**

---

L'élection a eu lieu il y a six semaines et le nouveau conseil est assermenté depuis environ un mois. Dans cette courte période, nous avons dû travailler sur un budget pour la prochaine année. La Loi nous autorise un délai supplémentaire lors d'années électorales, mais l'utiliser aurait eu des conséquences financières de l'ordre de 100 000\$.

Cela étant dit, le précédent conseil avait abattu une grande partie du travail. À l'aide de nos différentes directions et en particulier la direction des finances, un plan budgétaire pour l'année 2018 avait déjà été échafaudé. Je voudrais les remercier tous pour leurs efforts et leur engagement.

Le nouveau conseil ne peut que constater l'ampleur du travail réalisé. Le maintien de la qualité des services à la population et le respect de la capacité de payer des contribuables ont animé nos discussions. Il faut comprendre qu'il s'agit ici d'un budget de transition entre deux administrations.

J'annonce donc pour 2018, un budget de 160 675 000 \$.

Il est important de noter que dû à un changement des normes comptables qui nous a été dicté par l'ordre des comptables professionnels agréés du Canada, la comparaison avec les années passées sera trompeuse. Ce changement de norme réduit la taille totale du budget d'environ 1,7 M\$ par rapport à ce qu'il serait selon les normes utilisées l'an dernier. C'est pourquoi, l'augmentation du budget cette année par rapport à 2017 est plutôt de l'ordre de 3 M\$, soit environ 1,9 % et non de 1,3 M\$ comme le montre les chiffres.

### **Investissements dans les infrastructures routières**

Une décision importante que nous avons prise pour ce budget c'est de réinvestir dans nos rues. Vous le savez, nos infrastructures ont une durée de vie limitée. Année après année nous devons faire des efforts importants pour les entretenir et les renouveler. Force est de constater que nous n'en faisons pas assez.

Lors de la dernière campagne électorale, tous les candidats ont pu constater à quel point nos rues se détériorent. Dans plusieurs cas, il sera important d'agir rapidement. Simplement pour maintenir à niveau notre réseau d'infrastructures actuel, il nous faudrait investir grosso modo 9 M\$ par année. Jusqu'à maintenant, c'est environ 6 M\$ que nous investissons.

Bref, à chaque année, nos infrastructures se détériorent. Nous ne pourrions pas éternellement repousser ces entretiens. D'abord parce qu'il serait inacceptable de laisser nos rues dans ce piètre état. Ensuite, parce que nous ne faisons pas d'économie en retardant ces travaux. Ne pas agir aurait des conséquences financières et économiques pour l'avenir.

C'est pourquoi j'annonce dans ce budget l'augmentation de la taxe spéciale sur les infrastructures de 1 ¢ par 100 \$ d'évaluation. Cette mesure permettra d'investir 1 M\$ de plus dans la rénovation de nos infrastructures routières.

Cela ne résout pas entièrement le problème de fond de la détérioration de nos routes. C'est pourquoi, au cours de la prochaine année, en collaboration avec nos services, nous travaillerons à un plan d'action d'entretien des infrastructures routières.

### **Variation du compte de taxes pour 2018**

J'aimerais immédiatement discuter de l'impact de ce budget sur nos contribuables.

Pour l'année 2018, j'annonce aujourd'hui une hausse de taxe raisonnable. Au total, le compte de taxes de la maison moyenne augmentera de 2,1 %. Par comparaison, on peut remarquer qu'au cours des 10 dernières années, la moyenne des augmentations du compte de taxes se situe autour de 3 %.

Cette augmentation de 2,1% se compose d'une augmentation de la taxation de base de 1,5 %, d'une réduction de la tarification pour la gestion des matières résiduelles et recyclables, engendrée entre autres par une meilleure gestion de nos boues d'épuration, et d'une augmentation de la taxe spéciale sur les infrastructures de 1 ¢ du 100 \$ d'évaluation. La taxe pour le plan de conservation demeure au même niveau à 0,0273¢ du 100 \$ d'évaluation. Il s'agit donc pour la résidence moyenne de Saint-Jean-sur-Richelieu d'une augmentation totale de 56,15 \$ en 2018.

Évidemment le compte de taxes varie en fonction de la valeur au rôle d'une résidence et de son secteur. Selon le secteur de l'immeuble taxé, on a droit à des variations qui sont dues aux dettes de secteur. Ces dettes sont parfois des reliquats des anciennes municipalités avant la fusion, mais peuvent aussi découler de certains projets spécifiques.

À titre d'exemple, le compte de taxes de ma résidence, le 66, rue de Musset, augmentera de 67,32 \$, soit une augmentation de 2,2%. La variation pour la maison moyenne selon les secteurs sera pour Saint-Jean de 1,9%, pour Saint-Luc de 2,2%, pour Iberville de 2,0%, pour Saint-Athanase de 2,2% et pour l'Acadie de 2,1%.

L'augmentation pour tous les types d'immeubles est la même à 1,5 %. La seule exception est la taxe agricole qui est traitée différemment en rapport au plan de conservation de manière à reconnaître que ces immeubles sont situés en zone verte et que le plan de conservation concerne la zone blanche.

À nouveau, les Johannaises et Johannais pourront faire leur paiement de taxes en 4 versements, soit le 15 février, le 18 avril, le 20 juin et le 19 septembre.

### **Les revenus**

Si l'on jette un regard aux sources desquelles la Ville tire ses revenus, on remarque que pour 64 % ils proviennent des taxes foncières. Les 36% restants proviennent de la tarification, du transport en commun, de compensations tenant lieu de taxes, de subventions, de répartitions locales et d'autres sources locales. 1 300 000 \$ de nouvel argent proviendra de nouvelles

constructions représentant 127 M\$ de valeurs foncières. Un autre 1,8 M\$ proviendra de l'augmentation de la taxe foncière. L'augmentation de la taxe sur les infrastructures, quant à elle, rapportera 1 M\$.

## **Les dépenses**

Pour ce qui est de nos dépenses, nous projetons réduire les frais de financement de près de 1,4 M\$, grâce en grande partie à une correction de nos dettes subventionnées. Le fonds des carrières est maintenant présenté comme revenu reporté depuis 2017 et cela fait en sorte que l'impact des revenus et des investissements qui y sont reliés ne transitent plus par les résultats et les affectations. Nos frais de transport en commun seront aussi diminués de 238 000 \$.

J'annonce aussi que nous augmenterons en 2018 le budget de nos services de police et d'incendie de 1,7 M\$. Nous accorderons un montant supplémentaire de 529 000 \$ aux Loisirs et de 612 000 \$ aux Travaux publics.

Vous remarquerez que la rémunération des employés représente 45 % du budget de notre ville. L'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre représente 3,2 M\$ en 2018, dont 2,7 M\$ en augmentations statutaires, provisions salariales et avantages sociaux.

Avec ce budget, nous autorisons aussi la création de 4 nouveaux emplois permanents au service de la Ville : 2 à la direction des technologies de l'information; 1 au Service des Incendies et 1 au Service des Loisirs. Le nombre d'employés est relativement stable et suit à quelque chose près l'évolution de notre population.

J'aimerais mentionner que dans ce budget, nous faisons aussi le choix de maintenir l'aide financière à nos organismes et notre communauté. Leur rôle est essentiel pour faire de Saint-Jean-sur-Richelieu un milieu de vie actif et de qualité.

Je suis heureux d'annoncer aussi que notre offre d'événements populaires sera maintenue : Boom de l'été, Classica, Mon Vieux Saint-Jean la nuit.

## **Coût du service de la dette et dette à long terme**

Au 31 décembre 2017, la Ville aura une dette à long terme de l'ordre de 166 643 843 \$. Il s'agit d'une augmentation de près de 13 M\$ par rapport à 2017. C'est une augmentation de 8,3 % due essentiellement au Plan de conservation des milieux naturels. Le service de ces dettes nous coûtera en 2018 un montant de 21 152 473 \$.

## **Chantiers administratifs pour la prochaine année**

Je profite de l'occasion de ce budget pour vous faire part des chantiers administratifs qui auront cours tout au long de l'année. Nos directions travaillent constamment à améliorer la qualité des services tout en optimisant les coûts.

Cette année, nous procéderons à la revue de la performance organisationnelle au sein de nos services d'urbanisme et de police. Il y aura aussi une analyse des locaux que la Ville détient ou loue en vue d'en optimiser les usages et de positionner plus stratégiquement nos divers

services sur notre territoire. D'autre part, un nouveau plan des mesures d'urgence sera bientôt mis en opération et nous procéderons à l'intégration de nos systèmes en vue d'améliorer le service aux citoyens et tendre vers un service de guichet unique (311).

2018 sera aussi l'occasion pour Saint-Jean-sur-Richelieu de revoir notre stratégie de développement économique.

Ce sont là des projets importants qui contribueront à la modernisation de notre ville et à la qualité du service rendu.

### **Défis : les revenus**

Nous avons pour défis de diversifier nos revenus. Nous souhaitons pour l'avenir qu'une plus grande part de nos revenus de taxation provienne du développement commercial et industriel. Pour cela, nous devons rendre notre ville attirante pour les investisseurs. Saint-Jean-sur-Richelieu a tous les atouts, il faut les mettre en valeur.

Enfin, pour ce qui est des revenus, nous devons profiter de tous les programmes de subventions. Il y a des programmes pour divers types d'infrastructures municipales. À titre d'exemple, les subventions venant en aide aux villes pour la construction d'équipements sportifs et pour la mise en œuvre de programmes de ville intelligente sur lesquelles nous devons proposer des projets dans les prochains mois. Nous devons être opportunistes et ne laisser passer aucune occasion.

### **Rigueur nécessaire**

Avec ce budget, nous nous donnons des orientations pour la prochaine année. Maintenant, l'adoption d'un budget ne nous libère pas de notre devoir de rigueur. Nous devons porter attention à chaque engagement financier et nous assurer que les choix qui sont faits sont les meilleurs. Ce conseil a de grands objectifs. Notre population a de grandes attentes. Nous faisons face à plusieurs défis pour contrôler la hausse de nos dépenses.

D'abord, nous sommes actuellement en négociation avec plusieurs de nos corps d'employés. Nous devons parvenir à des ententes qui sont avantageuses pour les employés, mais aussi pour les contribuables. La Ville offre d'excellentes conditions de travail et c'est tant mieux. Par contre, il faut être performant et répondre aux attentes des contribuables. En maintenant un dialogue ouvert, nous parviendrons certainement à concilier les intérêts de tous.

Nous avons aussi le défi de la relève. Un grand nombre de nos employés quitteront la Ville pour passer à une retraite bien méritée. D'un point de vue organisationnel, ça représente beaucoup de planification.

Enfin, je vous en ai parlé plus tôt, nous devons investir massivement dans nos infrastructures. Dans plusieurs cas, elles sont vieillissantes, dans d'autres, insuffisantes. La Ville seule ne parviendra pas à assumer tous les coûts que ça représente. L'aide de nos gouvernements sera sollicitée.

Rappelons-nous toujours que la ville appartient à ses résidents. Pour eux, nous devons toujours avoir pour objectif d'assurer les meilleurs services.